

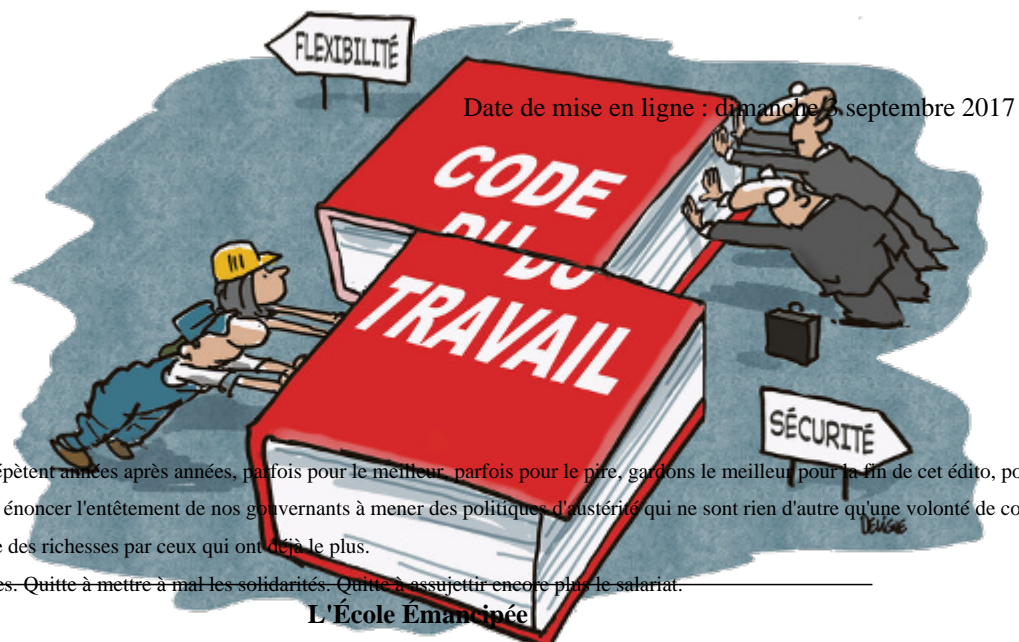


Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2403>

Le 12 septembre et après, tous ensemble

- Actualités -



Description :

Il est bien des choses qui se répètent années après années, parfois pour le meilleur, parfois pour le pire, gardons le meilleur pour la fin de cet édit, pour le pire il faudra dans un premier temps énoncer l'entêtement de nos gouvernants à mener des politiques d'austérité qui ne sont rien d'autre qu'une volonté de conquête, de captation toujours plus grande des richesses par ceux qui ont déjà le plus.

Et ce quitte à ruiner les peuples. Quitte à mettre à mal les solidarités. Quitte à assujettir encore plus le salariat.

L'École Émancipée

Il est bien des choses qui se répètent années après années, parfois pour le meilleur, parfois pour le pire, gardons le meilleur pour la fin de cet édito, pour le pire il faudra dans un premier temps énoncer l'entêtement de nos gouvernants à mener des politiques d'austérité qui ne sont rien d'autre qu'une volonté de conquête, de captation toujours plus grande des richesses par ceux qui ont déjà le plus. Et ce quitte à ruiner les peuples, Quitte à mettre à mal les solidarités. Quitte à assujettir encore plus le salariat.

Avec loi Travail XXL, Emmanuel Macron ne déroge pas à cette logique de répétition. Les ordonnances sont aujourd'hui connues et la première chose que l'on pourra dire c'est que plus qu'à une loi Travail, on a affaire à une nouvelle loi licenciement tant celui-ci est facilité, y compris pour des multinationales en bonne santé financière à l'échelle mondiale organisant leur difficulté économique localement .

Avec la poursuite de l'inversion de la hiérarchie des normes, la mise en concurrence généralisée des salarié-es se met en place. elle aura pour conséquence une diminution des rémunérations et des protections. La possibilité des référendums à l'initiative des patrons dans les entreprises de moins de 50 salariés, l'abandon des CHSCT , le plafonnement des indemnités prudhomales en cas de licenciement sont autant de coups portés à la protection des salarié-es.

La fonction publique n'a pas non plus été épargnée cet été : gel du point d'indice, retour du jour de carence, baisse des subventions au collectivités locales, restrictions budgétaires avec comme prévision 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires sur le quinquennat, dont 70 000 pour la FPT. La répétition du pire est là aussi de mise.

De plus, la volonté affichée d'aller vers une séparation de la valeur du point d'indice en fonction des trois fonctions publiques est aussi factrice de division du salariat du public.

En annonçant à terme la suppression des emplois aidés, avec une première vague en cette rentrée, le gouvernement lance un plan social d'ampleur. Il prend prétexte que ces contrats ne permettent pas un retour à l'emploi.

Et pourtant ce sont bien des emplois : dans l'éducation nationale, dans les collectivités locales, dans le monde associatif... Les personnels en CUI-CAE assurent des missions de service public indispensables. Ce n'est que la précarité qui les caractérise qu'il faut supprimer.

Dans l'éducation nationale, le nouveau ministre Blanquer entend inscrire son action dans la continuité des politiques menées depuis près de 20 ans : Individualisation des apprentissages et des parcours scolaires, renforcement de l'autonomie locale et du pouvoir hiérarchique, mise sous tutelle pédagogique des enseignants...

Pour anticiper les conséquences de ces choix, il suffit de regarder l'état dégradé de notre système éducatif : les inégalités scolaires ont explosé le poids des déterminismes sociaux s'est renforcé, et les conditions de travail se sont dégradées.

Enfin cet été a aussi été le fait d'une répétition d'une politique inhumaine à l'égard des migrant-es et une poursuite de la criminalisation, avec la condamnation de Cédric Hérou, de celles et ceux qui font preuve de solidarité.

Le 12 septembre et après, tous ensemble

Le pire se répète donc.

Mais aussi le meilleur.

Car le 12 septembre, la mobilisation contre la nouvelle loi Travail tape les trois coups de la rentrée sociale. Cette première journée, qui en appelle d'autres, sera l'occasion de marquer par notre engagement plein et entier dans les grèves et manifestations notre opposition aux politiques menées par ce gouvernement qui radote tout ce qui n'a pas marché par le passé. Juste avant, le 10 septembre, nous marcherons contre l'état d'urgence.

Début octobre, l'intersyndicale fonction publique appelle à une journée de mobilisation contre le sort fait aux fonctionnaires et aux services publics.

Enfin la lutte contre la suppression des emplois aidés et contre les mesures régressives pour l'Education Nationale s'organise.

Donc répétons.

Répétons que nous nous battons ensemble, public, privé, précaires, migrant-es. Répétons inlassablement que face à ces politiques menées pour les plus riches, nous nous battons pour toutes et tous.